

Apprentissage : la Ville de Paris lance sa nouvelle campagne de recrutement pour 2017

Depuis 2016, Emmanuel Grégoire et Pauline Véron, adjoints à la Maire, ont placé l'apprentissage au cœur de la stratégie de ressources humaines de la Ville de Paris. Cette année encore, 500 apprentis seront recrutés à la Ville.

Anne Hidalgo a engagé un effort sans précédent de développement de l'apprentissage, en fixant l'objectif ambitieux que la Ville de Paris recrute 500 nouveaux apprentis par an, dès 2016. La campagne 2016 a été un vrai succès et 118 apprentis en fin de contrat ont été embauchés durablement par la Ville.

« C'est un vrai succès qui confirme notre vision de l'apprentissage comme outil privilégié d'insertion professionnelle des jeunes », souligne Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration.

« L'apprentissage est une voie d'accès très efficace à l'emploi, c'est pourquoi la Ville de Paris donne l'exemple en proposant de nombreuses opportunités sur les métiers qui recrutent », indique Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

Un outil à part entière de la stratégie RH

Les directions de la Ville en ont fait un outil à part entière de leur stratégie de ressources humaines. L'apprentissage est devenu une filière de pré-recrutement privilégiée, notamment pour les métiers « en tension », comme les auxiliaires de puériculture.

Les offres proposées vont du niveau BAC et CAP (cela concerne 60% d'entre elles, essentiellement dans le secteur de la petite enfance), jusqu'au bac +5.

Un processus de recrutement entièrement dématérialisé

Pour atteindre ses objectifs, la Ville de Paris a décidé cette année de dématérialiser le processus de recrutement. Ainsi l'ensemble des offres de la ville sont disponibles sur Paris.fr et les candidatures sont faites en ligne.